



*Liberté
Égalité
Fraternité*



Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide identique

Vu les dispositions du règlement (UE) n°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu les dispositions du règlement (UE) n°414/2013 de la Commission du 6 mai 2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des mêmes produits biocides conformément au règlement (UE) n°528/2012,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché du produit biocide identique **JOHNSON'S 4FLEAS HOUSE FLEA SPRAY**,*

<i>de la société</i>	<i>Johnsons Veterinary Products Europe Ltd</i>
<i>enregistrée sous le numéro</i>	<i>BC-ER094194-21</i>

Vu la décision du Directeur Général de l'Anses du 14 mai 2025 concernant le produit de référence 1R-TRANS PHENOTHRIN + S-METHOPRENE SURFACE TREATMENT AEROSOL,

Considérant que la mise sur le marché du produit 1R-TRANS PHENOTHRIN + S-METHOPRENE SURFACE TREATMENT AEROSOL est interdite en France,

Considérant que la composition du produit JOHNSON'S 4FLEAS HOUSE FLEA SPRAY est identique à celle du produit de référence susmentionné,



Liberté
Égalité
Fraternité



Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide identique désigné ci-dessus **est refusée** en France.

Informations générales du produit	
Nom commercial proposé	JOHNSON'S 4FLEAS HOUSE FLEA SPRAY
Autres noms commerciaux proposés	JOHNSON'S EXTRA GUARD SPRAY PRIMA HOUSE FLEA SPRAY GUARDIAN HOUSE FLEA SPRAY
Demandeur	Johnsons Veterinary Products Europe Ltd
Formulation Contenant	Aérosol 0,421 % (1R)-trans-phénothrine 0,079 % (S)-méthoprène
Organismes nuisibles cibles	Puces (<i>Ctenocephalides spp.</i>) Blatte germanique (<i>Blattella germanica</i>) Punaise de lit (<i>Cimex lectularius</i>)
Catégorie d'utilisateur	Non-professionnels

A Maisons-Alfort, le 05/09/2025

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de
l'environnement et du travail (ANSES)